



« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »

## COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

Mercredi 6 juillet 2022  
Salle polyvalente – Aubais

### COMPTE RENDU

#### Séance du mercredi 6 juillet 2022

Date de convocation : 27/06/2022

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants : 15 votes exprimés /24

La règle du double quorum est respectée : quorum général 15/24, quorum privé 8/13.

L'an deux mille vingt et un, le six juillet, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

#### Présents :

**Collège public** : Josiane ROSIER-DUFOND, Olivier PENIN, Katy GUYOT, Laurence BARDUCA-FAUQUET, Christiane ESPUCHE, Jérôme BOISSON, Chantal VILLANUEVA,

Sans voix délibérative : Pierre MARTINEZ,

**Collège privé** : Patrick GAILLARD, Pascal CHABERT, Daniel PAYEN, David QUINOT, Stéphane JANNEZ

Sans voix délibérative :

**Collège société civile** : Claude CONSTANT, Annelise CHEVALIER, Daniel RÉMY

Sans voix délibérative :

Techniciens / partenaires : Anne BAYLE, Murielle HITSCH, Nathalie GROS-CHAREYRE

#### **Équipe du GAL :**

Maxime Charlier, Aude Faye, Adrien Montizon

#### Excusés :

**Collège des collectivités** : Jean-Romain BRUNET, Pierre GRISELIN

**Collège privé** : Robert LEFORT, Rémi DUMAS, Olivier RIBES, Nathalie BRUEL, Christian BOURDON

**Collège société civile** :

Techniciens / partenaires : Zoé VALAT

## ORDRE DU JOUR

### a) Etat de la maquette financière et informations sur les sous-réalisations

### b) Avis d'opportunité

- FA1 Entrepreneuriat : Conserverie artisanale Bee Local (Congénies),
- FA1 Entrepreneuriat : Création d'un multiservice à St Clément,
- FA2 Tourisme : Jardin pédagogique La Mauve (Aubais),
- FA2 Tourisme : Table d'orientation du Chateau de Sommières,
- FA2 Tourisme : Printemps en Camargue (Aigues-Mortes),
- FA4 Cohésion Sociétale : Jardins partagés à St Nazaire de Pézan,
- FA4 Cohésion sociétale : Itinérance des musiques actuelles en Vidourle Camargue,
- FA2 Tourisme : Aménagement du Phare de l'Espiguette (Grau-du-Roi).

### c) Programmation selon retour de l'autorité de gestion

- FA1 Entrepreneuriat : Création d'une cidrerie artisanale (Calvisson)
- FA2 Tourisme : Développement de circuits en trottinettes et longboards électriques (Boisseron)
- FA2 Tourisme : Création de circuits touristiques en trottinettes électriques (St Just)
- FA4 Cohésion Sociétale : Etude pour la réactualisation des usages de la médiathèque intercommunale de Lunel
- FA1 Entrepreneuriat : Développement de l'entreprise artisanale La Cuillère Gourmande (Congénies)

### d) Questions diverses

- Information sur la démarche de candidature au programme LEADER 2023-2027

## COMPTE RENDU

### I. Etat de la maquette financière avant comité du jour

Suivi de la consommation LEADER 2014-2022								
	FA1	FA2	FA3	FA4	FA5	FA6	FA7	Total
	Entrepreneuriat	Tourisme	Employabilité	Cohésion sociétale	Patrimoines	Coopération	Animation GAL	
Enveloppe FEADER	417 592,81 €	598 321,94 €	169 683,43 €	452 467,86 €	751 744,80 €	68 036,25 €	644 141,25 €	3 101 988,34 €
Projets programmés après CP 09/02/22	27 projets 406 799,20 €	26 projets 501 254,95 €	8 projets 127 399,40 €	19 projets 417 743,14 €	22 projets 518 671,66 €	4 projets 68 017,92 €	9 projets 612 273,42 €	115 projets 2 652 159,69 €
Part consommée	97%	84%	75%	92%	69%	100%	95%	85%
<b>Montant disponible</b>	<b>10 793,61 €</b>	<b>97 066,99 €</b>	<b>42 284,03 €</b>	<b>34 724,72 €</b>	<b>233 073,14 €</b>	<b>18,33 €</b>	<b>31 867,83 €</b>	<b>449 828,65 € (A)</b>
Suivi des opportunités								
Dossiers en opportunité après CP 09/02/22	2 projets 26 000,00 €	4 projets 112 286,18 €	1 projets 41 068,39 €	3 projets 61 888,00 €	7 projets 215 168,91 €	0 projets - €	0 projets - €	17 projets 456 411,48 € (B)
<b>Projection de l'enveloppe restante</b>	<b>- 15 206,39 €</b>	<b>- 15 219,19 €</b>	<b>1 215,64 €</b>	<b>- 27 163,28 €</b>	<b>17 904,23 €</b>	<b>18,33 €</b>	<b>31 867,83 €</b>	<b>- 6 582,83 € (C)</b>

En amont de ce comité de programmation du 6 juillet 2022, il restait 449 828,65€ de FEADER non-programmés dans le cadre du dispositif LEADER. L'enveloppe restante reste insuffisante de 6 582,83€ pour couvrir les 17 projets en cours d'instruction. Aussi les premiers dossiers complets seront traités en priorité.

Les aides LEADER sont parfois versée partiellement lorsque le projet est sous-réalisé.

Fiche Action	Dossier	Porteur	FEADER Payé	Déprogrammation
FA4 Cohésion Sociétale	Aménagement Centre Socioculturel pour l'amélioration de la fonction Multigénérationnelles	Commune de Marsillargues	25 599,94 €	0,06 €
FA5 Patrimoines	Construction des nouvelles arènes de Saint-Christol	Commune Entre-Vignes	Abandon	50 000,00 €

Il est porté à connaissance des membres du comité, que le projet sous-réalisés « Aménagement Centre Socioculturel pour l'amélioration de la fonction Multigénérationnelles » et le projet abandonné de « Construction des nouvelles arènes de Saint-Christol » amènent à déprogrammer 50 000,06€, réintégrés à la maquette.

## II. Avis d'opportunité

Fiche Action 1 Entrepreneuriat		Création d'une conserverie artisanale éco-responsable - BEE LOCAL		
Maître d'ouvrage	NABIL HILLION, auto-entrepreneur (EURL en création)			
Localisation du projet	Calvisson, Communauté de communes du Pays de Sommières			
Calendrier d'exécution	Septembre 2022			
Objectif fiche action	Promouvoir les filières locales, Commercialisation des produits de l'agriculture liés aux ressources endogènes			
Points d'intérêt	Ce projet vient équiper le territoire d'une unité de transformation dont les acteurs agricoles recensent le manque.			
Lignes de dépenses	Autoclave		43 584,45€	
	Aménagement laboratoire alimentaire		17 345,00€	
	Balances commerciales		1 600,00€	
	<b>Total dépenses HT</b>		<b>62 529,45€</b>	
Plan de financement prévisionnel	Co financeur à définir	10 %	6 250,00 €	Taux maxima d'aide publique = 50 %
	Autofinancement	50 %	31 279,45 €	
	<b>Aide Leader</b>	<b>40 %</b>	<b>25 000,00 €</b>	
	<b>Coût total éligible HT</b>		<b>62 529,45 €</b>	

**Remarque en séance :** Murielle HITSCH interroge l'adéquation du projet avec le TO 4.2.2 du FEADER dédié à la transformation par les entreprises agro-alimentaires. Cependant, aucun appel à projet n'étant prévu avant la réouverture du prochain programme FEADER, le dispositif LEADER assure le soutien à la création de ce projet local.

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>12/20</b> Il est procédé au vote à main levée.	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 1 Entrepreneuriat		Création d'un commerce multiservice dans le château de St Clément		
Maître d'ouvrage	Commune des Saint Clément			
Localisation du projet	Château au centre du village			
Calendrier d'exécution	Septembre 2022 – septembre 2023			
Objectif fiche action	Le développement de service de proximité et de base à la population			
Points d'intérêt	Le projet offre un lieu de rencontre pour les habitants et améliore le cadre de vie			
Lignes de dépenses	AMO		8 808,60 €	
	Travaux de second œuvre		56 405,00 €	
	Équipements cuisine		17 000,00 €	
	<b>Dépenses totales HT</b>		<b>82 213,60 €</b>	
Plan de financement prévisionnel	Département du Gard	12%	10 000,00 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %
	Région Occitanie	30%	24 664,08 €	
	Autofinancement	20%	16 442,72 €	
	<b>Aide LEADER</b>	<b>38%</b>	<b>31 106,80 €</b>	
	<b>Total</b>		<b>82 213,60 €</b>	

**Remarques en séance :** Le président Pierre Martinez insiste sur l'importance pour la commune de ce projet répondant à une forte demande des habitants en termes d'animation de la vie sociale.

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>14,5/20</b> Il est procédé au vote à main levée.	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 2 Tourisme		Création d'un jardin botanique pédagogique – La MAUVE			
Maître d'ouvrage	Mme Solène Passemard en portage d'activité TERRACOOA				
Localisation du projet	Aubais, chemin de Rouvignargues				
Calendrier d'exécution	Juin 2022 à décembre 2023				
Objectif fiche action	Captation de la nouvelle demande (tourisme d'expérience et écotourisme)				
Points d'intérêt	La Mauve renforce l'offre touristique expérientielle et l'écotourisme en dehors du littoral				
Lignes de dépenses	Forage		4 989,16 €		
	Ruches d'observation		9 000,00 €		
	Aménagement des berges de la Cubelle		3 000,00 €		
	Cabanon, tables, bancs, toilettes sèches, serre, panneaux solaires		3 667,24 €		
	Terrasse pilotis et ganivelles		5 170,00 €		
	<b>Dépenses totales HT</b>		<b>25 826,40 €</b>		
Plan de financement prévisionnel	CC Rhône-Vistre-Vidourle (sollicitée)	10%	2 582,64 €	Taux maxima d'aide publique = 50 %	
	Autofinancement	20%	12 913,20 €		
	<b>Aide LEADER</b>	<b>40%</b>	<b>10 330,56 €</b>		
	<b>Total</b>		<b>25 826,40 €</b>		

**Remarques en séance :** Bien qu'il corresponde aux objectifs transversaux du programme LEADER, ce projet obtient une modeste note car il est intégré uniquement par son axe touristique à la stratégie du GAL Vidourle Camargue (fiche-action 2 tourisme durable).

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>10,5/20</b> Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers. Mme Villanueva ne participe pas au vote.	Pour : 14 Abstention : 1 Contre : 0

Fiche Action 2 Tourisme		Installation d'une table d'orientation au sommet de la tour du Château de Sommières			
Maître d'ouvrage	Commune de Sommières				
Localisation du projet	Château de Sommières				
Calendrier d'exécution	Septembre 2022				
Objectif fiche action	Inscription des patrimoines comme levier du développement touristique				
Points d'intérêt	La table d'orientation viendra valoriser et vitaliser le Château de Sommières, monument inscrit à l'inventaire.				
Lignes de dépenses	Table d'orientation et pose		6 120,00 €		
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	36%	2 203,20 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %	
	<b>Aide LEADER</b>	<b>64%</b>	<b>3 916,80 €</b>		
	<b>Total</b>		<b>6 120,00 €</b>		

**Remarques en séance :** Il est souligné par l'équipe d'animation LEADER que le prochain programme 2023-2027 comprendra des seuils d'intervention à hauteur de 10 000€ de FEADER pour les projets publics qui ne permettront plus de traiter de tels projets de manière isolé. Un seuil de 4 000€ de FEADER sera également en vigueur pour les projets portés par des acteurs privés.

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>12/20</b> Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 2 Tourisme		Création d'un événementiel hors saison de promotion du territoire – Printemps en Camargue			
Maître d'ouvrage	Commune d'Aigues-Mortes				
Localisation du projet	Aigues-Mortes				
Calendrier d'exécution	Réalisé le 1 <sup>er</sup> weekend d'avril 2022				
Objectif fiche action	la captation et adaptation à la nouvelle demande des clientèles				
Points d'intérêt	Première édition d'un événementiel qui développe les ailes de saison en promouvant tant le terroir que les artistes locaux				
Lignes de dépenses	Décorations urbaines dans la ville			35 290,00 €	
	Animations musicales			12 100,00 €	
	Roussataïo et transhumance			3 000,00 €	
	Animations enfants			4 000,00 €	
	Supports de communication			1 200,00 €	
	Marché et stands de producteurs			600,00 €	
	Autres dépenses (expositions, etc.)			1 700,00 €	
	<b>Dépenses totales HT</b>			<b>57 890,00 €</b>	
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	36%	20 840,40 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %	
	<b>Aide LEADER</b>	<b>64%</b>	<b>37 049,60 €</b>		
	<b>Total</b>		<b>57 890,00 €</b>		

**Remarques en séance :** Pierre Martinez souligne la pertinence de l'opération menée par la commune d'Aigues-Mortes et partage son enthousiasme à ce que d'autres communes puissent être soutenues dans des opérations équivoques. Katy GUYOT salue la qualité des décorations installées dans la ville tout au long du mois d'Avril.

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>15/20</b> Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0  Mme ROSIER DUFOND ne prend pas part au vote.

Fiche Action 4 Cohésion sociale		Création de jardins partagés à Saint Nazaire de Pézan			
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Nazaire de Pézan				
Localisation du projet	Secteur Les Bosques proche de St Just				
Calendrier d'exécution	Avril à septembre 2022				
Objectif fiche action	Soutien à la création et la rénovation de jardins partagés				
Points d'intérêt	Le projet participe à la dynamique de Vivre ensemble sur la commune et valorise les démarches participatives et citoyenne via l'association créée.				
Lignes de dépenses	Achat du terrain et frais de notaire			-	
	Débroussaillage			1 043,37 €	
	Achat de container			700,00 €	
	Compteur d'eau			4 325,00 €	
	Clôture			274,65 €	
	Plantations d'arbres			9 545,45 €	
	<b>Dépenses totales HT</b>			<b>19 279,40 €</b>	
	Plan de financement prévisionnel	CD Hérault	44%	8 531,83 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %
Autofinancement		20%	3 855,88 €		
<b>Aide LEADER</b>		<b>36%</b>	<b>6 891,69 €</b>		
<b>Total</b>			<b>19 279,40 €</b>		

**Remarques en séance :** Aucun commentaire spécifique n'est apporté, le projet s'inscrivant pleinement dans les objectifs de cohésion sociale de la stratégie du GAL Vidourle Camargue.

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>14,5/20</b> Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 4 Cohésion sociale		Itinérance des musiques actuelles en Vidourle Camargue		
Maître d'ouvrage	Fédérations des musiques actuelles du Gard – FéMag, association loi 1901			
Localisation du projet	Vauvert, Sommières, Vergèze, Gallargues-le-M, Aigues-Mortes			
Calendrier d'exécution	De mai à novembre 2022			
Objectif fiche action	Soutien à l'organisation d'événements et de manifestations			
Points d'intérêt	Le projet soutien la création culturelle et dynamise le terreau local par une mise en réseau des acteurs culturels, sociaux, éducatifs et institutionnels			
Lignes de dépenses	Location matériel – 2 résidences		1 594,00 €	
	Sonorisation/régie concert de clôture		1 875,00 €	
	4 concerts et 2 résidences d'artistes (5 pers.)		10 500,00 €	
	16 ateliers en centre sociaux / radio		4 800,00 €	
	Conception graphique et impressions		2 208,00 €	
	Sécurité et traiteur- concert de clôture		974,00 €	
	Animation et coordination des ateliers		600,00 €	
	<b>Dépenses totales HT</b>		<b>22 551,00 €</b>	
Plan de financement prévisionnel	CD Gard	16%	3 650,00 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %
	Autofinancement	20%	4 512,20 €	
	<b>Aide LEADER</b>	<b>64%</b>	<b>14 390,80 €</b>	
	<b>Total</b>		<b>22 551,00 €</b>	

**Remarques en séance :** Les membres du comité de programmation constate un problème de communication auprès des communes concernées par l'action déjà engagée. Il est décidé unanimement d'ajourner le vote d'opportunité dans l'attente de rencontres avec le porteur de projet avec les élus du territoire.

Fiche Action 2 Tourisme		Équipements pour la valorisation éco-touristique du Phare de l'Espiguette		
Maître d'ouvrage	SEM Le Grau-du-Roi Développement			
Localisation du projet	Espiguette, Le Grau-du-Roi			
Calendrier d'exécution	Novembre 2022			
Objectif fiche action	Inscription des patrimoines comme levier du développement touristique			
Points d'intérêt	Nouvelle offre autour d'un bâtiment classé monument historique au sein du Grand site d'Occitanie et de France de la Camargue Gardoise			
Lignes de dépenses	Système de billetterie		14 706,60 €	
	Matériel de bureau et informatique		7 256,43 €	
	Création de site internet		10 000,00 €	
	Publicité		4 000,00 €	
	Prestation graphique		3 460,00 €	
	Production photo/ vidéo		2 500,00 €	
	<b>Dépenses totales HT</b>		<b>41 923,03 €</b>	
	Plan de financement prévisionnel	État (FNADT) (sollicité)	35%	14 673,06 €
Région Occitanie (sollicité)		35%	14 673,06 €	
Autofinancement		20%	8 384,61 €	
<b>Aide LEADER</b>		<b>60%</b>	<b>4 192,30 €</b>	
<b>Total</b>			<b>41 923,03 €</b>	

**Remarques en séance :** Nathalie GROS-CHAREYRE précise l'intégration du projet dans les travaux de restauration du phare de l'Espiguette et insiste sur la complexité d'équipement du site, notamment pour l'installation de la fibre optique qui devrait venir de la maison méditerranéenne des vins.

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>14,5/20</b> Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0  Mme VILLANUEVA ne prends pas part au vote

### III. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

Il est proposé au comité de programmation de voter l'aide pour les cinq projets qui ont préalablement obtenus un avis d'opportunité favorable et dont la conformité a été vérifiée par la région Occitanie en tant qu'autorité de gestion FEADER.

Maxime Charlier, directeur du PETR, remercie Murielle HITSCH pour sa présence au nom du service LEADER de la région Occitanie.

Fiche Action	Dossiers	Porteur	Note sur 20	FEADER	Coût total
FA1 Entrepreneuriat	Création d'une cidrerie artisanale	Aglaé MAUREL	15 / 20	21 946,64€	54 866,60€
FA2 Tourisme	Développement de circuits touristiques en trottinettes et longboards électriques	E-dventure	14 / 20	14 277,92€	35 694,84€
FA2 Tourisme	Création de circuits touristiques en trottinettes électriques	Trott Life	14 / 20	13 480,20€	33 700,50€
FA4 Cohésion Sociétale	Etude pour la réactualisation des usages de la médiathèque intercommunale de Lunel	Communauté de communes du Pays de Lunel	10 / 20	5 952,00€	9 300,00€
FA1 Entrepreneuriat	Développement de l'entreprise artisanale La Cuillère Gourmande	EURL Des fruits dans la garrigue	15/20	9 320,34€	43 076,68€

Vote	
Validation de la programmation des projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'une cidrerie artisanale</li> <li>➤ Développement de circuits touristiques en trottinettes et longboards électriques</li> <li>➤ Création de circuits touristiques en trottinettes électriques</li> <li>➤ Etude pour la réactualisation des usages de la médiathèque intercommunale de Lunel</li> <li>➤ Développement de l'entreprise artisanale La Cuillère Gourmande</li> </ul>	Pour : 14 Abstention : 1 Contre : 0
Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	

#### IV. Questions diverses

##### a) Information sur la candidature GAL à la programmation LEADER 23-27

La candidature à la prochaine programmation LEADER 2023-2027 se réalise en deux étapes :

**L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** a confirmé le portage par le PETR Vidourle Camargue d'un GAL sur son périmètre. La délibération de la Région Occitanie laisse apparaître l'exclusion de la ville de Lunel du périmètre d'action du LEADER et des modalités particulières pour l'intervention dans les communes de Vestric-et-Candiac et Uchaud.

Pierre Martinez précise qu'une clarification est attendue à ce sujet, suite à un courrier co-signé par les Présidents des EPCI concernées et le PETR.

**L'Appel À Candidature (AAC)** diffusé le vendredi 24 juin 2022 par l'autorité de gestion invite le GAL à présenter le plan d'action du territoire. La réponse est attendue pour la fin octobre 2022.

Dans ce sens, une concertation a été engagée en mai 2022 en commun avec l'élaboration du prochain Contrat Territorial Occitanie (CTO) : Les 10, 20 et 31 mai, trois journées ont permis de définir les priorités et pistes d'actions autour des trois défis du projet de territoire (Cadre de vie, Economie, Vie sociale) puis le mardi 21 juin, ont été identifiés les objectifs clés de la prochaine programmation LEADER.

Un nouveau temps de concertation est prévu le mardi 12 juillet à Salinelles (10h à 12h) afin de travailler sur les grilles de sélection et la gouvernance.

## État de la maquette après comité de programmation du 6 juillet 2022

Suivi de la consommation LEADER 2014-2022								
	FA1	FA2	FA3	FA4	FA5	FA6	FA7	Total
	Entrepreneuriat	Tourisme	Employabilité	Cohésion sociale	Patrimoines	Coopération	Animation GAL	
Enveloppe FEADER	438 066,18 €	598 321,94 €	169 683,43 €	452 467,86 €	751 744,80 €	68 036,25 €	623 667,88 €	3 101 988,34 €
Projets programmés après CP 09/02/22	29 projets	28 projets	8 projets	20 projets	22 projets	4 projets	9 projets	120 projets
	438 066,18 €	529 013,07 €	127 399,40 €	423 695,14 €	518 671,66 €	68 017,92 €	612 273,42 €	2 717 136,79 €
Part consommée	100%	88%	75%	94%	69%	100%	98%	88%
Montant disponible	- €	69 308,87 €	42 284,03 €	28 772,72 €	233 073,14 €	18,33 €	11 394,46 €	384 851,55 €
Suivi des opportunités								
Dossiers en opportunité	2 projets	6 projets	1 projets	4 projets	7 projets	0 projets	0 projets	20 projets
après CP 09/02/22	56 106,80 €	142 929,26 €	41 068,39 €	77 282,49 €	215 168,91 €	- €	- €	532 555,85 €
Projection de l'enveloppe restante	- 56 106,80 €	- 73 620,39 €	1 215,64 €	- 48 509,77 €	17 904,23 €	18,33 €	11 394,46 €	- 147 704,30 €

En aval de ce comité de programmation du 6 juillet 2022, il reste 384 851,55 € de FEADER non-programmés dans le cadre du dispositif LEADER. L'enveloppe restante est insuffisante de 147 704,30€ pour couvrir les 20 projets en cours d'instruction ayant reçu des avis d'opportunité favorable. Aussi, les premiers dossiers complets seront traités en priorité.

### Remarque en séance :

Katy GUYOT partage le dispositif national « Innover à la campagne » suivi notamment par la région Occitanie et le département du Gard afin que chacun puisse s'en saisir et notamment le GAL Vidourle Camargue pour mettre en valeur les projets soutenus par le dispositif LEADER.

### Prochaines rencontres

- Comité de programmation mercredi 28 septembre 2022
- Comité technique mardi 13 septembre 2022 - 10h

Compte-rendu rédigé le 08/07/2022 à Aimargues.

Le Président,  
Pierre MARTINEZ

